

Communiqué

Pour contribuer à promouvoir la santé et à lutter contre les changements climatiques

Vers un observatoire de l'environnement

Consciente de l'importance de disposer de connaissances fines sur les conditions environnementales locales pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population, et lutter contre les changements climatiques, la Municipalité souhaite mettre en place un observatoire de l'environnement, développé en synergie avec le Plan climat. Par le déploiement d'un projet pilote, elle entend compléter le réseau de mesures environnementales existant et obtenir des indicateurs précis sur les principales nuisances urbaines que sont par exemple le bruit et la pollution de l'air. C'est également par un déploiement de mesures à long terme et d'urgence (pics de pollution) que la Municipalité entend agir.

Pour répondre au postulat de M. Vincent Rossi « Monitoring environnemental de Lausanne », la Municipalité prévoit de compléter notamment le réseau cantonal de mesures environnementales par un réseau test qui devra permettre de mesurer le bruit, la qualité de l'air et la température à l'échelle locale pendant une période de deux ans. Cette première phase pilote permettra d'orienter, par la suite, la mise en place de l'observatoire de l'environnement. Ce dernier pourra ainsi devenir une base objective de documentation et d'analyse des paramètres environnementaux en ville de Lausanne, en particulier de la qualité de l'air et du bruit, et des effets des changements climatiques avec le suivi des températures et des îlots de chaleur urbains.

A terme, cet observatoire devra permettre de faire le lien avec des politiques publiques en cours et de renseigner des indicateurs clés du développement durable. Ces indicateurs favoriseront par exemple la priorisation des actions communales visant la diminution des nuisances, quantifieront les effets du dispositif mis en place ou encore établiront des liens forts avec la qualité de vie et la santé de la population.

En complément, et pour répondre au postulat de M. Benoît Gaillard et consorts « Moins de sommets sur le plateau : pour un plan communal anti-pics de pollution », des actions seront proposées à la population afin de l'informer sur la qualité de l'air et sur les possibilités qu'elle a d'agir pour limiter ses émissions. Par ailleurs, la Municipalité prévoit d'étudier avec les acteurs compétents (Canton et organes politiques de la communauté tarifaire) la possibilité d'offrir la gratuité du réseau TL en cas de pics de pollution saisonniers. Enfin, pendant la phase pilote, des mesures telles que la limitation de l'utilisation des véhicules et appareils à moteurs en cas de pics de pollution seront aussi étudiées, de mêmes que des mesures de soutien aux utilisateurs-trices de la mobilité douce.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 1^{er} octobre 2020